



Résumé de la situation de sécurité alimentaire

Sommaire

Résumé de la situation de sécurité alimentaire p.1

Analyse de la disponibilité alimentaire p.2

Conditions climatiques p.2

Situation agricole et élevage-Aide alimentaire p.2

Accessibilité des produits alimentaires disponibles p.5

Conclusion et recommandations p.6

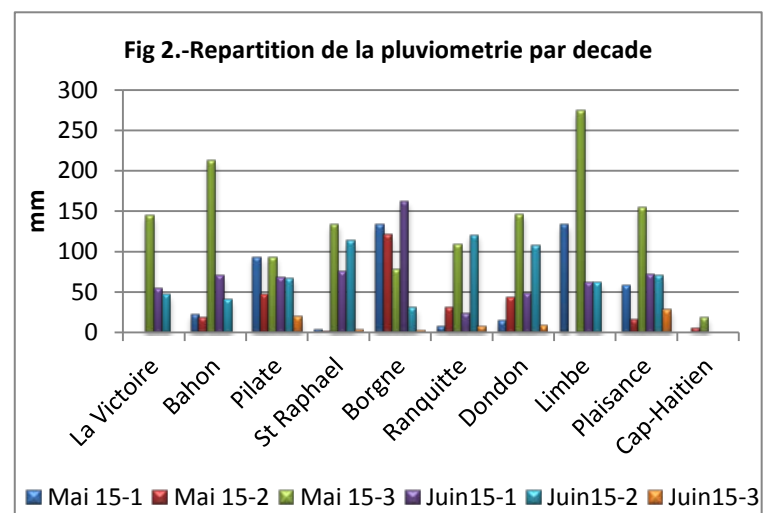
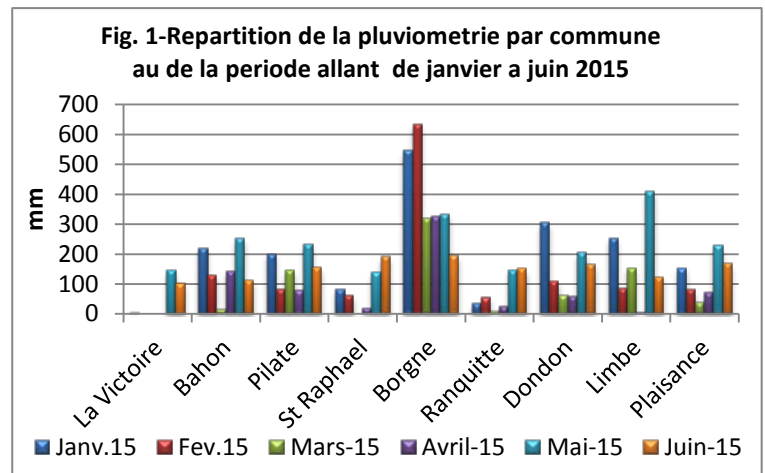
Malgré la marque de sécheresse ou de déficit hydrique constatée au niveau du département, la majorité des communes ont reçu de la pluie durant la période de Mai à Juin 2015. Cependant, cette dernière étant marquée par un régime hydrique tout à fait irrégulier ne permettant pas aux cultures de récupérer leur performance. En outre, les moyennes mensuelles de 232.2 mm pour le mois de Mai et 151.4mm pour le mois de Juin nous dit que la majorité des communes ont reçu mensuellement et en moyenne plus de 100 mm de pluie alors qu'en 2014 pour les mêmes mois elles ont reçu respectivement 319 mm et 65.8mm. En effet, les plus fortes pluies ont été collectées au cours de la 3^{ème} décennie de Mai et de la 2^{ème} décennie de Juin tandis que les plus faibles pluies au niveau de la 2^{ème} décennie de mai et de la 3^{ème} décennie de Juin. Bien qu'il y ait beaucoup de difficultés dans le secteur agricole telles que problèmes d'argent, d'eau et de semences, beaucoup de parcelles ont été mises en cultures comme le maïs, le haricot, le vigna, la banane, la canne à sucre, le pois congo, et des tubercules comme la patate, le manioc, l'igname, le taro etc. ; le petit mil du côté de Ranquette et de La Victoire ; des légumes du côté de St Raphaël ; du riz au niveau des parties irriguées de St Raphaël, de Grison garde et de La Suisse(Plaine du Nord) et beaucoup d'autres étaient forcément restées en jachère. En outre, l'irrégularité des pluies ont beaucoup affecté les récoltes particulièrement du haricot et du maïs avec une perte allant de 70 à 80%. Par ailleurs, la présence des mangues particulièrement la mangue fil blanc a été bien marquée tant au niveau des champs qu'au niveau des marchés dans presque toutes les communes du département soulageant la faim des ménages en difficulté. Les fruits de l'arbre véritable en croissance donnent de l'espoir pour les prochains jours bien qu'ils soient en chute pour certains à cause de la sécheresse. Pour ce qui concerne le prix, les principaux produits tels que les riz local et importé, le maïs moulu importé, la farine, l'huile de cuisine, le sucre crème, le sorgho, les haricots noir, rouge et importé, le spaghetti, la pistache ont connu une hausse. Cependant, bien que le prix des produits soit à la hausse pour la majorité, les marchés sont bien achalandés. En effet, l'accès économique demeure toujours très difficile pour la majorité des ménages qui s'approvisionnent au marché à cause de leur perte de récoltes causées par la sécheresse, de leur faible pouvoir d'achat occasionné par le manque ou l'inexistence même de projet de création d'emplois au niveau de la majorité des communes. Enfin, une simple analyse situationnelle nous permet de dire que face à ce tableau présenté ci-dessus, beaucoup les ménages font face à de grandes difficultés au niveau du département et la perspective est plutôt sombre en termes de sécurité alimentaire dans le cas d'une persistance de la sécheresse, de la hausse du dollar et la situation de trouble que va provoquer la période électorale. Ainsi, dans le cadre d'un accompagnement des ménages en vue de pallier à une éventuelle crise alimentaire, les actions suivantes doivent être entreprises:

- Intervention dans la maîtrise ou la gestion de l'eau,
- Résolution des problèmes de semences que dans la disponibilité et dans la performance,
- Des intrants agricoles à mettre à la disposition des agriculteurs,
- Des projets de création d'emplois à promouvoir
- Réalisation des activités HIMO au bénéfice de la population.

Analyse de la disponibilité alimentaire

Informations sur les conditions pluviométriques

En générale, les informations enregistrées pour les mois de Mai et de juin 2015 ont montré que les communes, en majorité, ont reçu une certaine quantité de pluies bien que ces dernières soient irrégulières. Pour ainsi dire, les communes ont reçu mensuellement des quantités de pluies supérieures à 100mm avec une moyenne de 232.2 mm au mois de mai et de 151.4 mm pour le mois de juin. En effet, on a enregistré de plus fortes pluies au cours de la troisième décade du mois de mai sauf au niveau du Borgne et au cours de la deuxième décade du mois de juin. En outre, une moyenne mensuelle de 136.7 mm a été enregistrée pour la 3^{ème} décade de mai et 73.1 mm pour la 2^{ème} décade de juin. Cependant les plus faibles pluies ont été remarquées au niveau de la deuxième décade de mai avec une moyenne de 28.3 mm et au niveau de la troisième décade de juin avec une moyenne de 7.8 mm. Il est à noter qu'on n'a pas enregistré de pluie pour La Victoire au cours de la 1^{ère} et de la 2^{ème} décade de mai et de la 3^{ème} décade de juin. Pour Bahon, c'est la 3^{ème} décade de juin et pour Limbé, la 2^{ème} décade de mai et la 3^{ème} décade de juin. (Figures 1&2).



Situation agricole et élevage

La situation agricole au niveau des zones de **montagnes humides** telles que Limbé, Plaisance, Pilate, Borgne, Port Margot, Bas Limbé, Acul du Nord etc. n'était pas trop bonne à cause de l'irrégularité des pluies. En effet, les plantations et les récoltes d'igname, de banane, de malanga, du haricot et du maïs ont été observées. Cependant, un retard dans les semis du haricot et du maïs a été observé et le déficit hydrique au moment de leur floraison a occasionné un faible rendement allant de 20 à 30%. Ainsi, au niveau de la quasi totalité des communes, un fort pourcentage de perte de récoltes soit de 70 à 80%, particulièrement du haricot et du maïs a été enregistré. En revanche, la récolte des mangues a été très bonne et jusqu'à présent il y a encore de l'espoir pour que cette dernière se termine au mois de d'août prochain. On peut affirmer aussi qu'il y a beaucoup d'arbres véritables en fructification et que la récolte de ce dernier est très prometteuse bien qu'il y ait de la chute des fruits engendrée par la chaleur. En considérant, en particulier, la situation de certaines communes, pour celle du Borgne par exemple, les mois de mai et de juin ont été marqués par le semis et la plantation d'igname, du taro, du maïs, de la patate, de la banane, de la canne à sucre, de la pistache et la récolte du haricot, de la banane, d'igname, de taro, de manioc. Les pertes enregistrées au moment des récoltes au

cours de la période sont de l'ordre 70% pour le haricot, 85% pour le maïs, 65 à 70% pour l'igname, 60 à 65 % pour la banane, vu que les pluies reçues étaient sectorielles et irrégulières. A Petit Bourg de Borgne, le manque de pluie enregistré au cours des deux dernières décades du mois de juin a affecté certaines cultures. Les semis du haricot et du maïs de mars et avril ont été affectés suite à 17 jours consécutifs d'ensoleillement. Les récoltes du haricot ont accusé une perte estimée jusqu'à 85%. Presque toutes les sections ont été affectées par cette situation. Ensuite, pour la commune de Dondon, au mois de mai 2015, malgré l'irrégularité des pluies, une continuité dans les activités agricoles a été remarquée. Les activités entreprises sont la préparation de sol, le semis du haricot, du maïs, du pois congo, du pois inconnu et la plantation de la banane, de la canne à sucre, du café, des tubercules comme la patate, l'igname, du taro. En outre, certaines récoltes ont été enregistrées il y a lieu de citer l'igname, la patate douce, la banane, canne à sucre (canne de bouche) etc. Le mois de juin a été marqué par le semis et la plantation du pois congo, du maïs, du pois inconnu, de la banane, du taro, de la patate, de l'igname et par les récoltes du haricot, de la banane, de l'igname, de la canne à sucre, de la patate douce. Cependant, la récolte du haricot a été soldée par une perte de 75% et celle du maïs de 50%.

Au niveau des de **montagne semi humide et sèche** telle que Bahon, ect., la saison de plantation débute avec un décalage en mai soit à la 3^{ème} décade et les semis et les plantations étaient de type petit mil, maïs, pois congo, haricot, pois inconnu, banane et igname dans le cadre du programme de PTTA. Cependant, au cours de la 3^{ème} décade du mois de juin, on a observée une sécheresse pouvant compromettre la campagne. Comme pour les autres communes, on a enregistré aussi une perte de récolte du haricot et du maïs. Par ailleurs, les récoltes de la mangue et de la noix de cajou étaient plus ou moins bonnes.

Les zones **de Plaine humide et sèche** ont été marquées par la plantation de banane avec AVANSE, le semis du maïs avec IF Foundation et aussi la plantation de la canne à sucre et le riz. La récolte de banane, du maïs et du riz au niveau des petits systèmes irrigués de Grison Garde, de La Suisse a été aussi observée. On pourrait ajouter qu'au niveau de la commune de Limonade, le mois de mai 2015 a accusé deux(2) jours de fortes pluies dont 15 et 16 avec de faibles pluies intermittentes qui ont causé des dégâts tels que les routes agricoles crevassées dans la deuxième section de Bois de Lance, des parcelles d'igname ont été inondées. Pour le mois de juin, trois jours de fortes pluies ont été enregistrés soit 17, 18 et 24 causant l'inondation des plantations d'igname en terre de lagon. On n'a presque pas remarqué de semis et de plantation. Cependant, certaines cultures comme l'igname guinée, le maïs, la patate douce, le manioc doux récoltées au mois de mai et d'autres comme le vigna, l'igname jaune, la banane, le manioc doux récoltées au mois de juin n'ont pas accusée de bonnes récoltes bien que celles de la patate douce, du manioc doux, du vigna étaient de l'ordre de 60 à 70%. On ne peut pas parler de récolte de haricot parce qu'habituellement il n'y a pas de semis de haricot printemps. En outre, les récoltes de la mangue et de la noix de cajou étaient plus ou mois appréciables.

Les agriculteurs des **zones de Plateau** comme La Victoire ont semé le maïs, le haricot, le pois congo, le petit mil et ont planté l'igname et la canne à sucre. Les activités au niveau de la zone sèche de St Raphaël ont été tournées autour de la préparation de sol et de certaines plantations de maïs, de petit-mil, de la patate, du manioc, de la banane, du tabac, de la canne à sucre etc. Les récoltes étaient de types épinard, gombo, pois de souche etc. Dans la partie arrosée, on était

presqu'à la fin de la récolte des cultures maraichères. On était en pleine campagne rizicole. On faisait de la préparation de sol, des semailles, du repiquage et l'apport des engrais dans le riz. Il est à noter qu'à cause du retard des pluies, les activités au niveau des périmètres ont été aussi retardées. Cette situation a occasionné une baisse au niveau de la superficie cultivée soit à peine 1/3 des superficies arrosées furent en plantation en maraichage et riz. On ne pouvait pas respecter l'horaire au niveau du périmètre. En outre, on a enregistré aussi une baisse dans les récoltes. Au niveau de ces zones il n'y avait presque pas de récoltes par contre, à St Raphaël, on a enregistré une fin de récolte des légumes qui se révèlent très précoce. Comme pour les autres aires agro écologiques, la récolte des mangues a été aussi observée. Comme pour la Victoire, la zone de Ranquitte a été frappée par la sécheresse. Pour le mois de juin 2015, en outre, on a enregistrée 11 chutes de pluie totalisant 151mm. Les activités agricoles ont été marquées par le semis et plantation de maïs (2 ½- 3 mois), le haricot, le vigna, le pois congo, le petit mil, la banane, l'igname et la récolte abondante de la mangue baptiste et une faible récolte de la noix de cajou. Suite à la sécheresse prolongée, la commune de Ranquitte devient de plus en plus vulnérable. On remarque aussi un grand nombre d'haïtiens venant de la République Dominicaine circulant à travers la communauté ranquittaise.

Appui accordé par le MARNDR et les ONG

Sous la direction de PTTA et AAI, bon nombre d'agriculteurs ont été encadrés au niveau de la commune de Ranquitte. Le nombre est chiffré à 550 soit 70% de garçons et 30% de femmes. Le taux de bénéficiaires par section a été réparti comme suit : 20% pour la 1^{ère} section, 60% pour la 2^{ème} section (semi humide) et 20% pour la 3^{ème} section. Certaines distributions ont été réalisées et li y a lieu de citer : La distribution de drageons de banane, d'igame, d'ananas et de boutures de canne à sucre ; la distribution d'arbres fruitiers et forestiers ; la livraison de fumier dérivé de la bagasse de canne à sucre décomposée et autres débris végétaux. A St Raphaël et à travers la campagne de la production de légumes mise en place par PTTA , 800 bénéficiaires environs ont été enregistrés et les légumes comme le poireau, l'oignon, le gombo, l'épinard ont été distribués et des boutures de patate aussi.

- **IF Foundation** : Distribution de maïs et de la pistache aux planteurs des communes telles que Acul du Nord, Milot, Plaine du Nord.
- **AVANSE** : Distribution de banane et d'igname aux agriculteurs des communes comme Limbé, Bas Limbé, Borgne, Port Margot, Acul du Nord, Plaine du Nord, Limonade, Quartier Morin, Milot.
- **PTTA** : Implantation des jardins créoles à Milot, Dondon, Acul du Nord, La Victoire, Ranquitte, Limbé, Plaisance et du riz irrigué à St Raphaël.
- **NB** : Jardin créole c'est une espace muni de structure conversationniste emblavée en igname, taro, banane et où les rampes de pailles sont protégées avec des bandes d'ananas, et de la canne à sucre associée aux arbres fruitiers et forestiers.

Situation de l'élevage

Malgré la situation irrégulière des pluies, les conditions de l'élevage sont plus ou moins normales car, les animaux trouvent encore de quoi brouter. Le problème de fourrage se fait encore remarquer du coté des zones de plateau à

cause de manque de pluie. Par conséquent, l'élevage libre y est pratiqué. A Limonade, des opérations de déparasitage et de vaccination ont été réalisées au profit des bovins, des ovins, des caprins, des porcins, des équins, des chiens, des chats et des volailles. On continue avec l'activité d'identification des bœufs.

Création d'emploi (HIMO)

Au niveau du département il n'existe presque pas d'activités de création d'emplois. Cependant, à Limonade, une faible quantité de gens trouve du travail soit au Parc Industriel de Caracole, à l'Agritrance SA ou à Grand Manier etc. En outre, La laiterie de Limonade permet aux éleveurs de percevoir le montant de l'argent du lait vendu chaque 15 jours. A St Raphaël, dans le domaine de construction de route reliant St Raphaël à Carrefour Milot prônée par le CNE, 49 bénéficiaires soient des Boss maçons, des ferrailleurs, des charpentiers, et des manœuvres ont été enregistrés à raison de 750 gourdes par jour pour les Boss et 300 à 350 gourdes pour les manœuvres. Il y aussi l'Agro Action Allemande qui en phase de préparation.

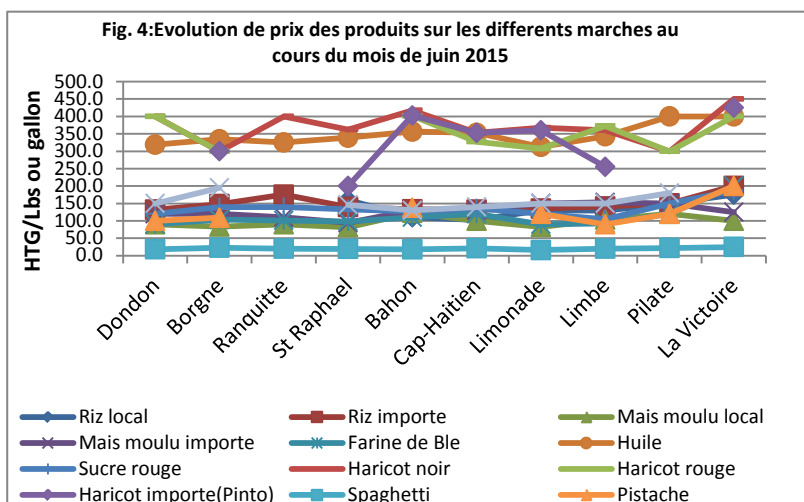
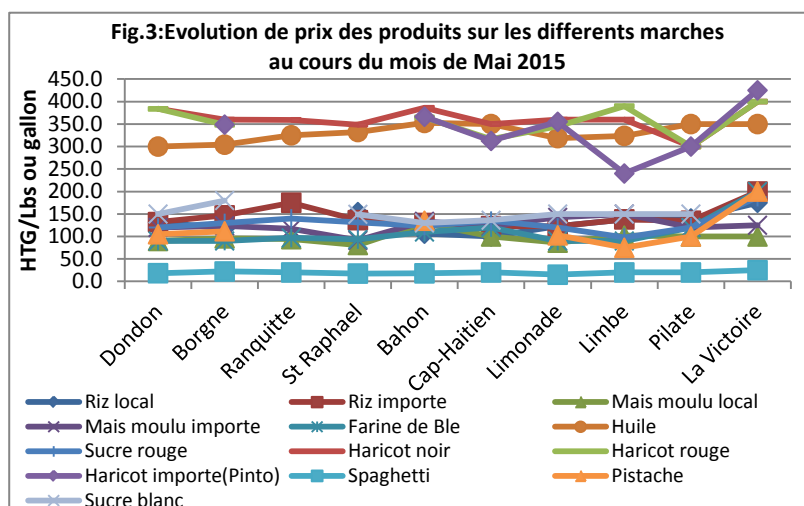
ACCES AUX ALIMENTS

Disponibilité des produits

D'une façon générale, les différents marchés sont approvisionnés en produits tant locaux qu'importés. Les produits locaux tels que banane, igname, malanga, maïs, riz, petit mil et une faible quantité de haricot sont présents. Sur certains marchés comme Plaisance, Pilate, Limbé, Port Margot on trouve aussi de la patate, de l'arachide, du manioc. Les légumes telles que le chou, la carotte, l'aubergine, l'épinard, le mirliton, la tomate y sont aussi retrouvées. En outre, les fruits comme l'ananas, l'orange sure, la noix de coco, la mangue sont aussi présents sur d'autres marchés. Par rapport aux produits locaux, les produits importés étaient de l'ordre de 60 à 80%.

Prix des produits sur les marchés

Au cours de la période considérée, les principaux produits tels que les riz local et importé, le maïs moulu importé, la farine, l'huile de cuisine, le sucre crème, le sorgho, les haricots noir, rouge et importé, le spaghetti, la pistache ont connu une hausse. Cependant, bien que le prix des produits soit à la hausse pour la majorité, les marchés sont bien achalandés. Il suffit aux ménages d'avoir de l'argent pour s'en approvisionner. En effet, une baisse a été remarquée pour les produits tels que le sucre blanc et le maïs en grain en Mai et pour le maïs moulu local, les haricots noir et importé, le maïs en grain local en Juin. Il est à noter que, durant cette période, le prix de certains produits qui ont connu une hausse, c'est en raison de la perte de récoltes dues à l'irrégularité des pluies et pour d'autres qui ont connu une légère baisse c'est en raison des faibles récoltes. Par ailleurs, les prix moyens des produits qui ont subi de plus fortes variations d'Avril à Mai 2015 sont le haricot noir dont le prix a passé de 290.1 à 360.8 gourdes soit une variation de 24.4% ; le haricot rouge, de 304.7

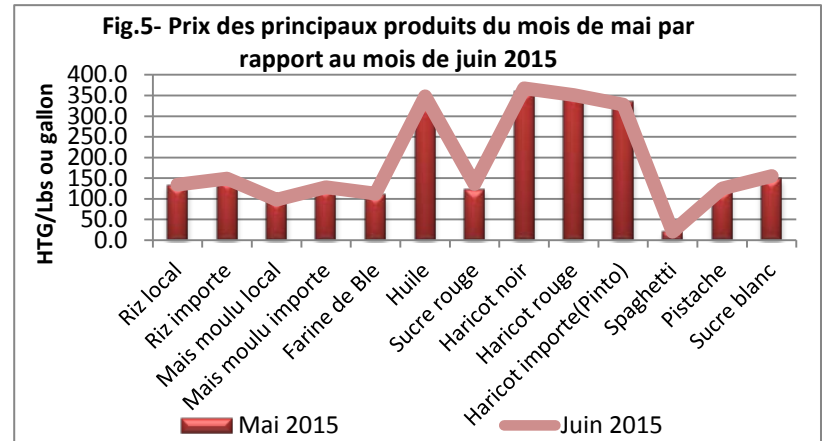


à 356 gourdes soit 16.9% ; le haricot importé, de 288.5 à 335.4 gourdes soit 16.2% ; la farine, de 97.2 à 110 gourdes soit 13.2% et l'arachide, de 105.3 à 118.5 gourdes soit 12.4%. En outre, de Mai à Juin

2015, ceux qui ont connu de plus fortes variations sont l'arachide qui a passé de 118.5 à 125.2 soit 5.7% ; l'huile de cuisine, de 330.7 à 340.1 gourdes soit 5.3% ; le sucre rouge, de 130.5 à 135.7 gourdes soit 4%. (Fig. 3&4).

Pour ce qui concerne les marchés où les prix des produits sont plus ou moins élevés on a enregistré le marché de La Victoire qui, durant les deux mois détient le prix le plus élevé des riz local et importé, de la farine, du sucre crème, du sorgho, des haricots noir et importé, du spaghetti, de l'arachide. A Bahon le prix du maïs moulu local est plus élevé et celui du sucre blanc est moins élevé. En outre, sur le marché du Limbé, le prix du maïs moulu local est plus élevé tandis que ceux du sucre crème et de l'arachide sont moins élevés. Le même constat étant fait sur d'autres marchés et on note

que les prix les plus bas se trouvent sur le grand marché du Cap-Haïtien pour le riz local, à St Raphaël pour les maïs moulu local et importé, à Ranquitte pour le sorgho, à Pilate pour les haricots noir et importé, à Limonade pour le spaghetti. A noter que le prix de l'huile de cuisine est plus élevé à Bahon en Mai et plus élevé à La Victoire en Juin tandis qu'il est moins élevé à Dondon en Mai et à Limonade en Juin. (Fig.5)



Conclusion et recommandations

Contrairement à la période précédente, la majorité des communes ont reçu beaucoup plus de pluie durant cette période. Cependant, les pluies reçues au moment non idéal pour les cultures et étant irrégulières, n'ont pas pu apporter de grandes améliorations. En dépit de cette situation défavorable à l'agriculture, beaucoup de parcelles étaient mises en cultures comme le maïs, le haricot, le vigna, la banane, la canne à sucre, le pois congo, et des tubercules comme la patate, le manioc, l'igname, le taro etc. ; le petit mil du côté de Ranquitte et de La Victoire ; des légumes du côté de St Raphaël ; du riz au niveau des parties irriguées de St Raphaël, de Grison garde et de La Suisse(Plaine du Nord). En effet, l'irrégularité des pluies ont beaucoup affecté les récoltes particulièrement du haricot et du maïs avec une perte allant de 70 à 80%. Par ailleurs, la présence des mangues particulièrement la mangue fil blanc a été bien marquée tant au niveau des champs qu'au niveau des marchés dans presque toutes les communes du département. Les fruits de l'arbre véritable en croissance donnent de l'espoir pour les prochains jours bien qu'ils soient en chute pour certains à cause de la sécheresse. En termes de disponibilité de produits sur les marchés, les gammes de produits alimentaires importés additionnées aux faibles quantités récoltées ont favorisé une certaine disponibilité de ces derniers sur les différents marchés qui sont d'ailleurs bien achalandés au niveau du département. En ce qui concerne le prix, durant cette période, la majorité des produits particulièrement le haricot et le maïs ont connu une hausse. En effet, l'accès économique demeure toujours très difficile pour la majorité des ménages qui s'approvisionnent au marché à cause de leur perte de récoltes causées par la sécheresse, de leur faible pouvoir d'achat occasionné par le manque ou l'inexistence même de projet de création d'emplois au niveau de la majorité des communes. En outre, un résumé de la situation du département pourrait être considéré comme suit :

- ✓ Une période marquée par un régime hydrique très irrégulier et aussi d'un déficit hydrique,
- ✓ Une période de plantation soldée par la sécheresse,

- ✓ Une récolte de certains produits comme le haricot, le maïs, l'igname, la banane, la patate douce, le manioc, le vigna etc.
- ✓ Un faible rendement des parcelles cultivées et une faible récolte réalisée au niveau des cultures,
- ✓ Une faible disponibilité en produits locaux et un approvisionnement des marchés en produits importés de l'ordre de 60 à 80%,
- ✓ Une bonne récolte de la mangue et quelques arbres véritables,
- ✓ Une hausse considérable des prix des produits particulièrement le haricot
- ✓ Une perte de récoltes du haricot et du maïs,
- ✓ Un problème de stabilité sous toutes ses formes,
- ✓ Un faible pouvoir d'achat des ménages et une faible accessibilité des produits,
- ✓ Une disponibilité de fourrage pour les animaux (bœufs, cabrits, chevaux),
- ✓ Une Période de soudure causée par la sécheresse qui a engendré de mauvaises récoltes particulièrement au niveau des zones de Plateau.
- ✓ Une Fuite de devises engendrant la hausse vertigineuse du dollar.

Enfin, une simple analyse situationnelle nous permet de dire que face à ce tableau présenté ci-dessus, beaucoup les ménages font face à de grandes difficultés au niveau du département et la perspective est plutôt sombre en termes de sécurité alimentaire dans le cas d'une persistance de la sécheresse, de la hausse du dollar et la situation de trouble que va provoquer la période électorale. Ainsi, dans le cadre d'un accompagnement des ménages en vue de pallier à une éventuelle crise alimentaire, les actions suivantes doivent être entreprises:

- Intervention dans la maîtrise ou la gestion de l'eau,
- Résolution des problèmes de semences que dans la disponibilité et dans la performance,
- Des intrants agricoles à mettre à la disposition des agriculteurs,
- Des projets de création d'emplois à promouvoir
- Réalisation des activités HIMO au bénéfice de la population,

Nous apprécierons tout commentaire qui pourrait contribuer à faire de ce bulletin un outil plus utile.

Pour information et contact :

Agronome Rony Pierre : ronypierre65@yahoo.com, Tél: 3723-7023/ 33672547

Ou pierre.ronyb65@yahoo.fr

Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire (CNSA) : 2257-6333 ou publication@cnsahaiti.org

Ou Saint-Val Raynold : 3416-4519; rsaintval@cnsahaiti.org/raynoldno@yahoo.fr